

 **ÉDITO**  

« Même sans espoir, la lutte est encore un espoir. »
Romain Rolland

Les mobilisations des 19 et 31 janvier contre le projet de destruction de notre système de retraite ont été larges et très massives. A chaque fois c'est plus de 2 millions de manifestants qui sont descendus dans les rues de toutes les régions de France, rassemblant au delà des générations et des catégories de salariés. Une mobilisation que beaucoup ont qualifié de « jamais vue ». 10 000 manifestants ont par exemple défilé à Tulle le 19. Les grèves ont été largement suivies dans certains secteurs.

De nombreuses pancartes dans les manifestations exprimaient une volonté de défendre une protection sociale non étatisée et au service des assurés sociaux et non des milieux financiers. « *Moi je veux vivre à taux plein* », lisait-on sur une pancarte à Paris. Ou encore, « *on ne veut pas notre part du gâteau, on veut gérer la boulangerie* ».

Car au-delà du système de retraite par répartition, c'est l'ensemble de la protection sociale qui est menacée par le patronat et la Droite ! Ces deniers n'ont JAMAIS accepté la loi proposée par Ambroise Croizat et votée en 1946 qui institue la Sécurité Sociale gérée par les travailleurs eux-mêmes. Ils se sont acharnés à la remettre en cause depuis sa création. La Droite, avec l'appui du Parti Socialiste, a grandement contribué à étatiser la Sécu. Elle est pourtant alimentée par notre argent, fruit de notre travail. Cet argent doit de nouveau être géré par les travailleurs eux-mêmes, en excluant bien sûr le patronat de la gestion des Caisses de Sécu où il n'a pas sa place.

Le rejet est très fort dans le pays, avec 85% de personnes qui s'opposent à cette « réforme ». Pour faire reculer le gouvernement et qu'il abandonne ce projet funeste, il faut convaincre nos collègues de travail, nos ami.e.s, notre famille, un par un, oui les convaincre de se mobiliser. Toute négociation avec le gouvernement serait vaine. Seul un rapport de force puissant permettra de faire reculer les puissances d'argent et leurs fidèles serviteurs installés au gouvernement. Attac affirmait en 2017 « *Macron le président des riches* ». Sa première mesure a en effet consisté à supprimer l'impôt sur les grandes fortunes (ISF). Macron emboîte le pas de Thatcher et de Reagan en menant une politique néolibérale qui détruit les services publics, la protection sociale et les libertés publiques. Contrairement à ce qu'affirment nombre de commentateurs, les français ne sont pas résignés. Ils se sont mobilisés massivement le 19 janvier et le 31 janvier à l'appel de l'ENSEMBLE des organisations syndicales. La lutte sera ardue mais nous pouvons gagner ! Rendez-vous les 7 et 11 février prochains...

DR

 **AGENDA**  **Evénements Attac93sud**

6 février : CA Attac 93 Sud, salle Jean Lurçat, 5 Place du Marché, Montreuil, 19h.

Evénements Attac

5 février : « **Le pouvoir, c'est nous !** », récit d'une femme gilet jaune. Une conférence gesticulée d'Agathe Poirier avec Attac 92, espace Henri Lasson, 6 passage du square 92160 Antony.

23 février : **AperAttac**, CICIP 75011, 18h30 (programme à suivre)

Evénements partenaires

6 février : **Projection-rencontre La très grande évasion** au cinéma le Méliès en présence du réalisateur et d'Attac-93Sud.

Du 6 au 17 février : **Examen du projet de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023** en séances publiques à l'Assemblée nationale. L'examen du texte est encadré par l'article 47-1 de la Constitution. Les députés disposent de 20 jours pour l'adoption avant transmission au Sénat par le gouvernement ! Le Sénat disposera de 15 jours pour voter le texte. En cas de désaccord entre les deux chambres, le texte sera examiné en nouvelle lecture. Si, dans un délai de 50 jours prévu le 26 mars 2023, le Parlement n'a pas définitivement adopté le projet de loi, la Constitution permet au gouvernement de prendre une ordonnance pour mettre en œuvre la réforme.

Les 7 et 11 février : **Réforme des retraites**, actes 3 et 4.

10 février : **Fêtons les victoires citoyennes de l'eau en IDF**, Maison ouverte, 17 rue Hoche, Montreuil, à 19h.

15 février : **Café citoyen « l'énergie et le climat »**, salle Gérard-Philippe, 115 rue Jean-Jaurès, Noisy-le-Sec 19h30.

**ENVIRONNEMENT**  **Lettre n°1 Ecologie et société**

L'espace de mobilisation et d'expertise « **Écologie et société** » d'Attac publie sa première lettre désormais bimensuelle.

En téléchargement ici... bonne lecture!



La bombe des retraites



Nous y arrivons tout doucement au moment fatidique de l'allongement du départ légal en retraites
Manu 1^e et Miss 49-3 ont tranché
Ce sera 64 ans, dès septembre 2023 avec accélération du nombre de trimestres cotisés soit 43 ans
Merci à Mme Touraine, ministre du gouvernement Vals... des socialistes il paraît

De nombreux salariés tout proches du départ ne pourront plus partir
Les pseudos concertations avec les syndicats réformistes n'auront pas inversé cette folie
La CGT le savait et avait refusé de siéger

La CGT comme d'autres organisations syndicales refusent le départ à 64 ans et s'opposera par tous les moyens à
ce recul social sans précédent

Les patrons veulent nous user au travail et il faudrait accepter
Dans une de nos dernières lettres, nous avançons le fait que le patronat a toujours combattu
ce mieux disant social

Toutes les réformes conduites par la droite ou les socialistes ont conduit à une dégradation de nos pensions
Le capitalisme se fout du bien être des gens, le profit est son unique obsession et pour cela il lui faut des salariés
bien dociles qui travaillent toujours plus

Tout cela va à rebours de l'histoire où le temps de travail avait tendance à diminuer
Attac comme toutes les organisations responsables étudiera avec attention le plan de bataille
pour contrer cette ignominie

Même la CFDT a parlé de grève contre cette future réforme

Nous le savons tous, c'est d'une action globale interprofessionnelle dont nous avons besoin et sur la durée car le
capital n'a pas l'intention de lâcher

Le mandat de Macron est de détruire la protection sociale
avec au final la fin de la sécu sous sa forme actuelle
Les systèmes assurantiels sont prêts, l'argent peut couler à flot

Il est nécessaire de se rassembler unitairement, de débattre collectivement
afin de montrer que d'autres solutions existent
Et que le retour à la retraite à 60ans est possible
La seule solution sera une grève massive interprofessionnelle

PC





La Sécu : un passé plein d'avenir

Malgré les attaques dont elle ne cesse de faire l'objet depuis sa création, malgré les convoitises qu'elle suscite, la Sécurité sociale n'est pas un vieux système dépassé. Au contraire, au regard des périls qui nous menacent, elle est essentielle. Petit retour sur son histoire, pour

mieux lui assurer le futur qu'elle mérite.

La cotisation sociale : une institution subversive

Quand Ambroise Croizat crée la Sécurité sociale en 1946, il s'appuie sur les caisses d'assurance sociale qui existent dans le pays depuis les années 30. Il va doubler les taux de cotisation salariale et patronale de 16 % à 32 % du salaire brut et tripler le montant des allocations familiales. Cette énorme hausse du taux de cotisation attribue de la valeur économique au travail, et sera, après guerre, un élément essentiel de la croissance.

Dans les années 60, une nouvelle augmentation considérable du taux de cotisation maladie financera la création des centres hospitaliers universitaires et le conventionnement de la médecine de ville. Suivra, dans les années 70, la hausse du taux de cotisation vieillesse (avant 1970, la retraite représentait 40 % du salaire à 65 ans ; nous passons à 50 % du salaire en 1972).

Jusqu'à ce que le minimum vieillesse soit créé en 1956, les vieux vivaient dans la misère. Cette grande invention révolutionnaire que sont les cotisations remplace la rémunération de la force de travail. Jusqu'en 1983, les cotisations salariales et patronales augmentent de façon régulière.

La cotisation sociale est une institution subversive, et c'est aussi l'institution la plus attaquée. N'oublions pas que la Sécu, c'est nos cotisations, une part mutualisée de la richesse que nous créons chaque jour, qui n'est donc pas distribuée aux actionnaires. Faut-il s'étonner alors que les néo-libéraux n'aient cessé de vouloir lui substituer des sociétés d'assurance privées et autres banques ?

Le principe fondateur de la Sécurité sociale, en 1945-1946, c'est d'assurer à tous les citoyens des moyens

d'existence dans tous les cas où ils ne peuvent les obtenir par le travail. Ainsi, on distingue 5 risques qui forment 4 branches de la Sécurité sociale : maladie, accidents du travail, maladies professionnelles, famille, vieillesse. A ses origines, la Sécu est un établissement public géré par les travailleurs et travailleuses cotisants. Sous De Gaulle d'abord, en 1967, cette situation - exceptionnelle dans le monde - va être bouleversée : le patronat reprend progressivement la main sur les instances décisionnelles, puis l'État, avec l'impôt et la baisse continue (jusqu'à leur disparition ?) des cotisations patronales.

Exonérer le patronat de « charges » sociales : un outil de la « politique de l'emploi » des néo-libéraux

Les abattements ou exonérations de cotisations patronales se développent à partir des années 90 pour lutter contre le chômage et le risque de délocalisation des entreprises. Evidemment, c'est du manque à gagner pour la Sécu, ça ne crée pas d'emploi ni n'arrête le risque de délocalisation. En revanche, le non-versement de la cotisation patronale signifie que c'est l'État - par l'impôt ou une série de taxes - qui devrait compenser l'exonération auprès de la Sécu. Or, cette question du financement de la Sécurité sociale par l'impôt est déterminante.

Sans épargne ni crédit, cotisation sociale = prestation

L'enjeu des néo-libéraux n'est pas seulement, selon leurs propres termes, de « réduire le coût du travail », mais avant tout de détruire la cotisation sociale. En effet, cette dernière est immédiatement transformée en prestation, sans accumulation financière. Le système de Sécurité sociale fonctionne dans l'immédiateté, sans épargne ni crédit. C'est donc un véritable enjeu, capable d'honorer chaque année des engagements de plusieurs centaines de milliards d'euros (à peu près 500). Un « pognon de dingue » qui attise les convoitises de rapaces de toute sorte, prêts à payer le prix de l'existence d'un système constamment menacé qui, plus que jamais, doit connaître son futur - notre futur.

Défendre le principe de la cotisation sociale, défendre la Sécurité sociale

La hausse des salaires bruts et des taux de cotisation sociale a permis de généraliser la Sécurité sociale et d'installer un taux de remplacement à la retraite le plus proche possible du salaire - un problème d'une brûlante actualité. Eviter la capitalisation ou l'épargne (voire le crédit), rendre le recours à l'impôt inutile, la cotisation sociale, comme l'expliquait Ambroise Croizat, c'est le meilleur système de création de richesse sans la pression des actionnaires. Sauvons la Sécu !

PA

ATTAC 93 Sud

<https://attac93sud.fr> contact@attac93sud.fr



Retraites : 35 ans d'attaques portées contre la «branche retraite» de la Sécurité Sociale par les gouvernements de droite comme de gauche !

1987

La réforme Seguin

⇒ Revalorisation des pensions sur l'inflation (baisse de 20% du taux de remplacement).

1993

La réforme Balladur

Réforme du régime général (salariés) et des trois régimes alignés (salariés agricoles, artisans, industriels et commerçants).

⇒ La durée de cotisation est étendue à 40 ans annuités (contre 37,5) ; le salaire annuel de référence est calculé sur les 25 meilleures années (contre 37,5 depuis 1983).

1995

Projet de réforme Juppé

Tentative de réforme des régimes spéciaux et plafonnement du taux de cotisation.

⇒ Les grèves massives et les manifestations font reculer le gouvernement.

2003

La réforme Fillon 1

Réforme de l'ensemble des régimes de retraites sauf les régimes spéciaux.

⇒ La durée de cotisation est portée à 41,5 ans pour la génération 1961 ; les pensions des fonctionnaires sont indexées sur les prix ; le plan d'épargne de retraite est mis en place.

2008

Réforme Fillon 2

Réforme des régimes spéciaux (EDF, GDF, SNCF, RATP, Banque de France, Opéra de Paris, Comédie française).

⇒ Application des règles en vigueur dans la fonction publique depuis 2003.

2010

La réforme Woerth

Introduction de nouvelles mesures liées aux droits des assurés et de dispositions relatives à la pénibilité.

⇒ Le départ à la retraite est fixé à 62 ans (contre 60 auparavant) ; le taux plein est fixé à 65 et 67 ans ;

⇒ La durée de cotisations est allongée à 41,5 ans pour la génération 1956 ;

⇒ Le taux de cotisation vieillesse des fonctionnaires est aligné sur celui des salariés

2014

La réforme Touraine

Modification des annuités pour le départ en retraite.

⇒ L'allongement de la durée de cotisation est portée à

43 ans en 2035 (génération 1973).

2018

Projet de réforme Macron 1

Projet de refonte systémique de la retraite par répartition vers une retraite par capitalisation à points.

⇒ Des grèves massives, des manifestations et pandémie liée au coronavirus font reculer le gouvernement.

2023

Projet de réforme Macron 2

⇒ La durée de cotisation est portée à 43 ans dès 2024 (génération 1961), l'âge de départ légal est reculé à 64 ans.



Financer les systèmes de retraite sans report de l'âge légal ? C'est possible !

Le pouvoir veut imposer une réforme des systèmes de retraites au motif que leur équilibre financier n'est pas assuré et, par ailleurs, qu'il faut améliorer le financement de certains services publics. La question du financement est donc centrale. Mais, à la lumière de la situation actuelle et des choix du gouvernement en matière de « finances publiques », il apparaît clairement que le financement des « retraites » peut être assuré durablement sans pour autant imposer un report de l'âge légal de départ à la retraite et un allongement de la durée de cotisation.

Plus d'infos sur le site d'Attac

ATTAC 93 Sud

<https://attac93sud.fr> contact@attac93sud.fr





Retraite... Le grand quizz de la réforme!

Merci au Comité local Attac Pays d'Aix pour ce remarquable travail pédagogique.



1. Qui a dit ? « Ce serait hypocrite de décaler l'âge légal ...Vous savez déjà plus quoi faire après 55 ans ! »

- a. Jean Luc Mélenchon
- b. Philippe Martinez (CGT)
- c. Emmanuel Macron

2. L'âge légal de départ à la retraite, actuellement 62 ans, ça veut dire quoi ?

- a. J'ai 62 ans, je suis obligé.e de partir à la retraite
- b. J'ai 62 ans, je suis au chômage ou au travail, peut-être épuisé.e, je peux partir et toucher ma retraite
- c. J'ai 62 ans, je pars faire une retraite spirituelle

3. Exemple concret : J'ai 55 ans, je suis au chômage. Qu'est-ce que je fais en attendant 65 ans ?

- a. J'ai tellement d'offres d'emplois que je ne sais pas laquelle choisir...
- b. Je me bouge, Je traverse la rue et je trouve un travail
- c. Je vais toucher une allocation chômage pendant 3 ans, puis le RSA en attendant d'avoir l'âge légal pour partir.

4. Reculer l'âge légal à 65 ans est indispensable :

- a. Oui, parce que sinon on ne pourra pas financer les retraites
- b. Non, il n'y a pas de problème de financement des retraites
- c. Oui, pour faire plaisir aux marchés financiers qui veulent notre épargne retraite.

5. Quels sont les véritables objectifs de cette réforme ?

- a. Dans un grand désir de justice sociale dégager des ressources pour assurer une retraite heureuse pour tous : une pension minimum à 1200 €
- b. Réduire les dépenses publiques

- c. Développer les retraites complémentaires par capitalisation (pour ceux qui le peuvent!)
- d. Faire 8 milliards d'économie sur le dos des retraités

6. Comment trouver des ressources pour les politiques publiques ?

- a. Grâce à la réforme des retraites qui permettrait de financer les dépenses de santé, d'éducation, la transition énergétique
- b. Par une politique fiscale plus juste, rétablissant l'ISF, qui permettrait de dégager les ressources nécessaires aux politiques publiques .
- c. Par la bonne volonté des évadés fiscaux qui spontanément vont payer ce qu'ils doivent au fisc.

7. La retraite à 65 ans est-ce logique, est-ce juste ?

- a. Oui parce qu' on vit plus longtemps
- b. Non à 62 ans 23 % des plus pauvres sont déjà morts
- c. Oui parce que les entreprises ne demandent qu'à garder et même embaucher les seniors

8. Quelles sont les personnes qui ont actuellement une retraite trop faible ?

- a. Celles qui ont été cadres
- b. Celles qui ont été ouvriers
- c. Les femmes
- d. Celles qui ont travaillé à temps partiel

9. En moyenne, s'ils sont encore vivants à 62 ans, lesquels ont l'espérance de vie en bonne santé la plus courte ?

- a. Les cadres
- b. Les ouvriers
- c. Les milliardaires

10. A 62 ans, âge légal de départ en retraite, combien sont encore en activité (les autres étant demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, bénéficiaires de minimas sociaux, parfois -rarement- rentiers)

- a. 50%
- b. 68%
- c. 80%

11. Qui dit que les régimes de retraite sont financièrement durablement en péril ?

- a. Le Conseil d'Orientation des Retraites (le COR)
- b. Macron par la voix de la Première Ministre
- c. Laurent Berger (CFDT)





12. La part des retraité.e.s dans la population va augmenter . Que faut-il faire pour alimenter les caisses de retraites et pérenniser notre système par répartition ?

- a. Bloquer la part des richesses consacrées aux retraites à 14 % du PIB ?
- b. Augmenter les cotisations, en particulier la part patronale
- c. Allonger encore la durée de cotisation au-delà de 43 ans
- d. Soumettre les dividendes aux cotisations sociales
- e. Augmenter les salaires en particulier ceux des femmes au lieu de donner des primes
- f. Faire appel à l'argent magique

Question subsidiaire

Pour rappel : la réforme Touraine 2014, 10 facteurs de pénibilités pour les salariés du privé qui permettent une retraite anticipée. En septembre 2017, 4 facteurs ont été supprimés, lesquels ?

- 1. Les activités exercées en milieu hyperbare (hautes pressions)
- 2. Les températures extrêmes
- 3. La manutention manuelle de charges
- 4. Le bruit
- 5. Les postures pénibles ou positions forcées des articulations
- 6. Le travail de nuit
- 7. Les vibrations mécaniques
- 8. Le travail en équipes successives alternantes
- 9. Les agents chimiques dangereux, y compris poussières et fumées
- 10. Le travail répétitif

Ce quizz vous été offert par



MACRON CONTESTE LA NOTION DE PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL



Casse sociale : notre moment Randien ?

A l'heure où les libéraux veulent une fois de plus casser notre modèle de protection sociale et de répartition par solidarité au prétexte d'arguments fallacieux, qui se souvient d'Ayn Rand, cette papesse du grand capital qui toute sa vie durant n'a eu de cesse de théoriser l'individualisme triomphant et le dépérissement de l'état ? Qui connaît cette romancière américaine d'origine russe dont la pensée traverse les âges sans prendre une ride et ne cesse d'influencer les libéraux de tous poils. Outre Atlantique pourtant Ayn Rand est une icône assumée qui fait l'objet d'un culte particulier auprès du Tea Party et des libertariens qui en propagent les thèses à tous les dirigeants qui osent encore douter de sa logique de l'anti-Etat et de l'anti-impôt. Alan Greenspan et Ronald Reagan ont chanté ses louanges bien avant Donald Trump, et sa vénération par Steve Jobs n'a d'égal que son admiration par Elon Musk, Jeff Bezos ou même Homer Simpson, qui la citent régulièrement comme leur auteur de chevet.

Considérée tour à tour comme dramaturge, romancière, philosophe, épistémologue, économiste, conférencière, Rand a tout au long de sa vie défrayé la chronique, tant par sa liberté de ton que par ses frasques provocatrices et excessives. Quarante ans après sa mort, Ayn Rand est toujours une figure vénérée de la vie intellectuelle et publique des Etats-Unis, où ses livres (vendus à près de 30 millions dans le monde) sont toujours parmi les plus vendus après la Bible, dont le fameux Atlas Shrugged (La grève) paru en 1957 : une fable de mille pages sur le capitalisme des affaires où pour lutter contre la dépression économique et morale du pays, une poignée d'entrepreneurs décident de s'opposer à l'étatisme généralisé et au torrent des réglementations qui déferlent depuis Washington. Menés par un mystérieux ingénieur, ils vont se réfugier dans un sanctuaire du Colorado pour y fomenter une grève, lassés de porter seuls tout le poids du pays



comme Atlas porte le monde sur ses épaules...

Avec ce livre Ayn Rand est consacrée dès les années 1960 et se retrouve adoubée par la classe politique qui la propulse sur la scène médiatique pour faire d'elle la passionaria de «l'égoïsme rationnel» comme modèle d'existence et de libre entreprise. Elle participe à des shows télévisés, signe des tribunes dans la presse, donne des conférences dans les universités et des meetings publics qui enflamment toute une génération d'étudiants et de disciples dévoués dont elle va devenir l'égérie, contre les apôtres de l'altruisme et de la solidarité. Ses romans et ses textes théoriques magnifient les bienfaits de la libre entreprise et des entrepreneurs créateurs de richesse qui osent aller, seuls contre tous, à l'assaut de tous les obstacles imaginables. Le capitalisme de laissez-faire y est naturellement le système idéal face à toute forme de collectivisme. Selon elle, l'homme ne doit vivre que par et pour lui-même et doit poursuivre son intérêt personnel sans sacrifier ni sa vie ni sa fierté aux autres. Mais son œuvre va plus loin et pose la question de l'état comme instrument diabolique de «la providence» qui empêche et aliène les hommes qui le méritent d'accéder à ce qui leur revient parce qu'ils le valent bien. Son admiration, Rand la réserve en effet à la force brute des plus malins et des plus forts intellectuellement, ces catégories d'êtres infiniment loin des « masses » incapables de reconnaître leur valeur intrinsèque, et qu'elle compare au fil de ses écrits à « la lie », aux « parasites », à des « imitations d'humains ». Car l'idéal de Rand est celui de la Jungle et de la guerre sociale où « l'égoïsme de l'intérêt personnel » est le principe moteur de l'entreprise humaine, à l'opposé de la solidarité et de la répartition des richesses. Et c'est là un phénomène stupéfiant, pour nombre de politiques vénérant les valeurs de l'individualisme triomphant, d'avoir élevé au rang de théoricienne admirable cette femme qui écrivait que la démocratie devait être réservée aux seuls êtres supérieurs.

Si la pensée radicale de Rand n'a jamais été réellement appliquée à la lettre, ne sommes-nous pas en France dans un moment randien, avec l'arrivée aux affaires d'un certain Emmanuel Macron qui ne cache plus sa violence sans fard pour la sociale-démocratie ? Macron, dernier rejeton des héros de la mythologie randienne dont le parcours individuel somme toute sans accrocs laisse songeur : haute école d'administration, inspecteur des finances, banquier d'affaires, ministre de l'économie et palmes élyséennes ! Car si la fascination de notre président pour le libéralisme débridé n'est plus à démontrer, les coïncidences sont troublantes entre sa politique de destruction massive et les théories d'Ayn Rand : « *Je ne suis pas un ultralibéral sur le plan*

*économique, parce que je crois qu'il faut des règles et que celles du marché ne suffisent pas. Je suis un vrai libéral au sens politique du terme, je crois à la responsabilité des individus »**. D'où peut-être ses obsessions répétées en faveur de la Start-up Nation et de l'ubérisation de l'emploi ; son mépris affiché pour notre modèle de protection sociale et les services publics ; sa volonté autocratique d'anéantir tout débat sur les dépenses publiques et les coupes budgétaires ; ou ses nombreux cadeaux fiscaux faits aux grandes fortunes et aux multinationales... Tous ceux-là mêmes, riches libéraux, puissants conservateurs et petits laquais du grand capital, qui vous parlent constamment de la dette, de la faillite du pays et de leurs dividendes qui coïncident à refroidir la planète, tout en appelant les élus au bon sens des « responsabilités ». Bref, au sens de l'Etat, pour mieux le priver de ressources et asservir l'humain à la loi du plus fort ! Emmanuel Rand ? Un cauchemar !!

JN

* *Le point 2017 : Quel libéral est Macron*

Ayn Rand en bref

Née en Russie en 1905 sous le nom d'Alissa Rosenbaum, dans une famille de la petite bourgeoisie juive de Saint-Petersbourg, elle vit une adolescence enfermée dans les livres - Victor Hugo, Alexandre Dumas, Walter Scott - jusqu'à ce que la révolution d'Octobre ne brise la quiétude familiale et ne marque à jamais la jeune femme d'une haine farouche pour le communisme. Après des études d'histoire à Moscou, et prétextant d'aller étudier la propagande cinématographique, elle quitte l'Union Soviétique pour New York en 1926. Elle change de patronyme et grâce à l'appui d'un mentor de renom, elle devient scénariste à Hollywood et auteur de théâtre à Broadway avant de s'orienter vers la littérature (Anthem 1938, La source vive 1943, La Grève 1957, La Vertu d'égoïsme 1964). Idole des néo-libéraux dans les années 1960 et 1970, madone des meetings et de la presse conservatrice, elle finira fâchée avec tout le monde ou presque, y compris ses amants. Elle meurt dans une quasi indifférence en 1982 alors qu'une longue carrière posthume ne fait que commencer...

[Ecouter le podcast de France Culture](#)





Inventer la « négritude » contre l'oppression coloniale

Il y a 110 ans, en 1913 à la Martinique, naissait Aimé Césaire. Ecrivain et militant anticolonialiste, député maire, il a été le fondateur du mouvement littéraire de la négritude, avec Léopold Sédar Sen-

ghor et Léon Gontran Damas. Anticolonialiste résolu, il mène en parallèle une carrière politique en tant que député de la Martinique et maire durant cinquante-six années consécutives, de 1945 à 2001. Il meurt en 2008 de problèmes cardiaques au CHU Pierre Zobda Quitman de Fort de France (Martinique)

DR

Blanc à remplir sur la carte voyageuse du pollen

*N'y eût-il dans le désert
qu'une seule goutte d'eau qui rêve tout bas,
dans le désert n'y eût-il
qu'une graine volante qui rêve tout haut,
c'est assez,
rouillure des armes, fissure des pierres, vrac des ténèbres
désert, désert, j'endure ton défi blanc à remplir
sur la carte voyageuse du pollen.*

Aimé Césaire

*A l'origine les laborieux
S'accordent entre eux
Et avec les patrons
Outils de communication
Grèves et manifestations
A l'origine l'autogestion
Avant l'administration
L'Etat viendra demain
Etendre sa main
Administrer le terrain
Evincer les vilains
Ne reste que les patrons
Les rouages de l'Etat profond
Le citoyen satellisé
Entre Netflix et le porno numérisé
Saturé
Plus de cul moins de sécu
Faisons la fête moins de retraite
Qui pour descendre dans la rue ?
Qui pour se prendre la tête ?
L'Etat spectacle envahit ta maison
L'Etat spectacle envahit ta raison
Entre rébellion, autogestion ou sodomisation
Telle est la question...*

GE



Grand chef de la rédaction : Attac93sud

Ont été exploités pour ce numéro : Paul Adam, Pascal Collemine, Guillaume Ernika, Jean Noviel, François Rébufat, Daniel Rome.